

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 04/11/2024 - 8044 - 1982 B 40280 - 325 951 101 - SECOB PORQUET ET ASSOCIES
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SA SECOB PORQUET ET ASSOCIES

**Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de
800 000 Euros**

**Siège social : TECHNOPARC FUTURA RUE DE L'UNIVERSITE
62411 BETHUNE CEDEX**

RCS ARRAS B 325 951 101

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt et un octobre à 9 heures,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à Béthune.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Jean-François PORQUET préside la séance.

Puis le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démission de Mr Laurent PORQUET de son poste de Directeur général et membre du directoire,
- Pouvoirs à donner.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Mr Laurent PORQUET en qualité de directeur général et membre du directoire à compter de ce jour. Il n'est pas procédé à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Jean-François PORQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-François Porquet', written over a horizontal line.